

Vieillir et mourir dans l'immigration

Cumulant un double handicap au regard de la société française, "les immigrés âgés" risquent de vivre leur vieillesse comme un nouvel exil.

Loin de leur terre, loin parfois de leurs familles, ces déracinés n'ont-ils pas des besoins spécifiques liés notamment à des habitudes culturelles différentes ?

A partir d'une étude réalisée dans la région Rhône-Alpes, l'article suivant esquisse une typologie des étrangers isolés vieillissant en France et par contre-coup soulève un problème crucial : comment notre société s'organise-t-elle pour intégrer ces travailleurs à la retraite ?

Ils vieillissent ici

René BALLAIN

Arrivés à l'âge de la retraite, de nombreux travailleurs étrangers originaires du Maghreb, renoncent à regagner leur pays. Le rêve du retour qui les a accompagnés pendant leurs années de travail s'estompe : ceux qui ont gardé des attaches familiales au pays continuent à partager leur temps entre les deux rives de la Méditerranée, les autres repoussent toujours un retour qui, avec les années, devient de plus en plus improbable.

La situation est particulièrement délicate pour les isolés, qui ont quitté leur pays depuis plusieurs décennies pour tenter l'aventure en France et cumulent brusquement tous les handicaps : l'isolement, l'âge, la faiblesse des ressources et la maladie, l'absence d'intégration. Plus personne ne les attend sur la terre qu'ils ont quitté parfois, depuis trop longtemps, et ils sont de trop, là où seule leur force de travail était appréciée. C'est à cette population d'étrangers isolés qu'est consacré cet article.

Que sont devenus ces hommes jeunes, en pleine force de l'âge qui ont traversé la Méditerranée il y a vingt ou trente ans ? A cette question dont la formulation est relativement simple, il s'avère délicat de répondre tant cette population d'immigrés isolés est difficile à cerner. Ils étaient là pour travailler, on les retrouvait dans les emplois de basse qualification et hébergés dans des foyers ou dans les marges du marché locatif privé (logement inconfortable, habitat insalubre, garnis ...). En quittant le

monde productif et en vieillissant ils ne repartent pas tous pour leur pays, loin de là, et éprouvent les plus grandes difficultés à trouver une place dans la ville et dans la société. Nous tenterons ici, à partir des résultats d'une enquête réalisée dans la région Rhône-Alpes¹ de procéder à une tentative de dénombrement de cette population et d'esquisser une typologie des étrangers isolés vieillissant ici.

Une population fantôme

Les rares données disponibles sur le sujet montrent que "près de 600 000 travailleurs étrangers ont laissé femmes et enfants dans leur pays d'origine"² pour venir travailler en France. Environ 300 000 vivent dans des logements de seconde zone alors qu'environ 150 000 lits sont offerts dans des foyers-hôtels. Ces estimations sont grossières et ne permettent pas de rendre compte avec précision de la situation des isolés et à plus forte raison des plus âgés. Amalgamé, fondu dans l'ensemble de la population étrangère, celui dont la famille est restée au pays d'origine³, n'est isolé que dans sa vie quotidienne. Sa présence n'est discernable que dans les lieux qui lui sont spécifiques, les foyers, ou dans les institutions qui gèrent les problèmes qu'ils rencontrent.

L'absence de données directement utilisables ne traduit évidemment pas l'inexistence de cette population, mais manifeste notre méconnaissance des isolés et plus précisément du phénomène de vieillissement qui affecte ce groupe social. Nouveauté d'un fait prévisible qui

affleure seulement au travers de préoccupations concrètes. En effet, s'il y a un problème de vieillissement, c'est bien pour l'immigré vivant seul, pour lequel ne joue pas la solidarité et la prise en charge du milieu familial. Il n'est donc pas étonnant que l'émergence de ce phénomène passe par le canal des foyers. Mais si le phénomène de vieillissement y est particulièrement sensible, il serait étonnant qu'il ne touche pas les immigrés vivant dans d'autres formes de logement.

Les données disponibles au 31 décembre 1988 montrent que 5% des 15 000 résidents des foyers de la SONACOTRA en Rhône-Alpes et près de 11% des résidents des foyers de la MTE avaient plus de 60 ans. L'évolution dans le temps est très rapide puisque si les retraités ou pensionnés ne représentaient qu'un occupant sur 200 (0,49%) dans les foyers de la MTE en 1974, ils représentaient un résident sur 20 dix ans plus tard, en 1985 (5,6%). Ces chiffres recoupent ceux d'un sondage effectué au niveau national en 1985 : 5,8% de résidents des foyers étaient retraités ou pensionnés et 3,6% avaient plus de 60 ans.

Un examen plus précis de la population des foyers de la MTE montre que le phénomène du vieillissement affecte d'abord les Maghrébins puisqu'ils représentent 90% des occupants âgés de plus de 45 ans ou de plus de 60 ans alors qu'il n'y a que 75% des occupants originaires des pays du Maghreb. Cette tendance concerne d'abord les Algériens qui constituent 40% de la population des foyers, mais représentent 50% de ceux qui ont entre 45 et 60 ans et 66% de ceux qui ont plus de 60 ans.

Ces données partielles sont évidemment insuffisantes pour rendre compte de l'ensemble du phénomène du vieillissement des immigrés isolés. Elles permettent toutefois d'indiquer que la population âgée vivant

en France, célibataire, ne repart pas à l'âge de la retraite.

Cette tendance est confirmée par l'analyse des données complémentaires. La volonté de rester en France se traduit dans les statistiques relatives au regroupement familial. De nombreux hommes isolés cherchent, en effet, à faire venir leur famille en France. Les demandes de regroupement familial émanent pour le tiers d'entre elles, de travailleurs âgés de plus de 45 ans et 10% des personnes qui ont plus de 55 ans. Notons pour illustrer le propos que 200 Algériens de plus de 60 ans vivant dans les foyers MTE du département du Rhône ont fait une demande de regroupement familial.

L'analyse des retours définitifs traduit la même tendance. Les demandes du premier semestre 1989 pour les départements de Rhône-Alpes montrent que 50 retours sur 65 sont le fait d'isolés et qu'ils s'effectuent dans 80% des cas avant cinquante ans. Les isolés âgés ne sont que très faiblement concernés par cette démarche et les retours ne correspondent pas au moment de la mise à la retraite. Ils concernent des hommes plus jeunes dans le cadre d'un projet professionnel ou familial.

Est-ce à dire que les immigrés isolés sont appelés à demeurer en France ? Impossible de répondre de manière définitive à cette interrogation sur la base des seules données de statistiques disponibles. Par contre, les entretiens avec des travailleurs isolés permettent de mieux dessiner leurs trajectoires probables.

Mourir dans l'immigration

Il n'est sans doute pas possible de cerner toutes les figures du vieillissement des immigrés en France à partir d'un nombre limité d'enquêtes réalisées dans les agglomérations de Lyon et de Grenoble. Toutefois, ces entretiens permettent de proposer une typologie de la population immigrée isolée vieillissant en France. De

l'acte d'émigration à la vieillesse les trajectoires sont diverses et empruntent des chemins différents. Les conditions de départ du pays d'origine, le déroulement d'une vie professionnelle marquée par de nombreux incidents, la situation familiale ... sont autant de facteurs de différenciation des trajectoires. A titre provisoire, nous avons repéré trois figures dominantes parmi les isolés qui vieillissent ici.

Il y a d'abord :

a. les solitaires

Les solitaires qui ont coupé les ponts avec le pays d'origine et les liens avec leur milieu familial. Ils se recrutent surtout parmi la population la plus âgée (certains ont plus de 80 ans), d'origine rurale, n'ayant souvent aucune qualification au départ et ayant commencé à travailler au pays d'origine, généralement comme ouvrier agricole chez les colons français. Si leur venue en France est évidemment motivée par des raisons économiques, les conditions du départ sont plus complexes et souvent occultées. Elles ne sont pas anodines et elles marqueront durablement les trajectoires ultérieures. Bon nombre de ceux qui appartiennent à cette catégorie ont eu à vivre, avant leur départ, des situations conflictuelles d'ordre politique (notamment liées à la situation en Algérie à l'époque) ou d'ordre familial qui avaient engagé un processus de rupture bien avant que ne soit envisagée l'émigration.

Cette situation de rupture a marqué la jeunesse de nombreux immigrés qui se retrouvent aujourd'hui, à la vieillesse, dans un foyer. Pour eux, les ruptures familiales donnent souvent à l'immigration vers la France, le sens d'une séparation définitive d'avec leur famille et leur pays. N'ayant pour la plupart plus d'attaches familiales, la vie en France devient le synonyme d'une nouvelle histoire et la recherche incertaine d'une nouvelle identité. Pour eux, la question du retour au

pays a perdu toute signification. Leur vieillissement en France est d'une certaine manière la marque de la disparition progressive d'illusions économiques et sociales.

C'est d'abord la fin de l'illusion de l'immigré enrichi rentrant dans son pays pour une retraite paisible parmi les siens, après une vie laborieuse en France. *"Moi, je n'ai rien, alors je ne vais pas là-bas"*. Avec la retraite leur situation financière s'est encore dégradée et ils ne peuvent plus espérer un retour réussi. Le rêve longtemps poursuivi s'effondre. *"Maintenant, ce n'est pas comme avant, ce qu'ils veulent, c'est te voir apporter quelque chose"*. *"Dès que je peux acheter une voiture, ajoute un autre qui touche 2400 francs par mois, je rentre. Mes enfants me demandent une voiture. Alors je ne peux pas rentrer comme ça"*.

C'est surtout la fin de l'illusion communautaire. En effet, si bon nombre d'entre eux espèrent voir conservé "leur place" dans leur famille ou leur communauté d'origine, ils sont sans illusion et prennent conscience des changements intervenus au pays, en particulier au niveau des mentalités. La communauté, le groupe d'appartenance, s'est généralement structuré, désintégré. *"Si je rentre en Algérie, ce n'est pas pour un visage qu'ils veulent me voir, c'est pour mon argent. Il n'y a que mon portefeuille qui les intéresse. Moi, je vais te dire : je suis locataire ici et là-bas"*. Et la situation est d'autant plus difficile que les parents les plus proches ont disparu. *"Oui, j'ai encore des cousins, des oncles chez qui je pourrais aller, mais au bout de quelques jours, ils détourneront leurs yeux de moi"*. Et un autre ajoute : *"Si je vais chez mes cousins, ils me mettront dehors au bout de quelques jours"*.

Mais la disparition des liens familiaux et la perte de cette place qui était la leur, ont entraîné une certaine déculpabilisation par rapport aux devoirs qu'ils ont vis-à-vis de cette même communauté. *"Mes frères ont gardé la terre là-bas. Ils sont bien. Je leur ai dit de tout garder. Ils ne me doivent rien. Je ne leur dois rien."* Ainsi, la dette se trouve épongée. L'acte d'émigration qui a été vécu comme culpabilisant dans la mesure où il implique une certaine désintégration du groupe familial, se trouve ainsi légitimé à leurs propres yeux. Il redevient une affaire individuelle qui relève de leur seul ressort.

Pour tous ces hommes, le vieillissement en France représente la fin d'une illusion, celle consistant à considérer l'émigration comme provisoire et ayant une fin. Ils resteront vraisemblablement en France jusqu'à leur mort. *"Je meurs là où Dieu le veut. La terre est vaste"*.

b. Les débrouillards

Une seconde catégorie d'isolés est constituée de ceux que l'on peut appeler les débrouillards. Ils sont en situation de pré-retraite et n'ont pas pour autant décidé de rentrer définitivement dans leur pays d'origine, bien qu'ils soient

généralement mariés et que leurs familles soient restées là-bas. Ils n'ont pas non plus, renoncés au retour. Aussi adoptent-ils une situation médiane, partageant leur vie entre deux pays, celui d'où ils viennent et la France. Ceux qui ont fait ce choix effectuent un ou deux voyages par an au pays, scandés par des séjours plus ou moins longs en France.

Pendant leur séjour ici, ils continuent d'habiter le même foyer ou la même chambre qu'ils occupaient durant leur vie active, retrouvant ainsi l'espace social qui leur sert de point d'ancrage en France. Pour eux, comme pour la première catégorie, la question du retour définitif au pays n'a pas véritablement de sens. Mais il ne s'agit pas ici d'une rupture comme pour les premiers. L'immigration n'est pas vécue ainsi. Il n'y a pas de rupture avec le pays d'origine, mais d'une certaine manière extension du champ territorial et spatial. *"Je vais où j'ai envie, je suis libre ... c'est mieux d'avoir deux maisons plutôt qu'une"*. Il ne s'agit pas pour autant d'un espace indifférencié. Le centre de gravité de leur vie se situe de l'autre côté de la Méditerranée. C'est là-bas que demeure la famille souvent nombreuse. C'est là-bas qu'"ils rentrent". Contrairement aux isolés qui ont coupé les ponts avec leur pays d'origine, ils en conservent une image positive : *"ils te mentent ceux qui te disent que l'Algérie c'est pas bien, c'est notre pays ... oui tu as raison, la vie est chère ... mais c'est notre pays quand même"*.

Alors pourquoi restent-ils même pour de brèves périodes en France ? Les raisons ne sont pas toujours explicites : *"moi, je n'ai pas de problème ; tu me demandes pourquoi je rentre ici ? Je vais te dire : c'est comme ça"*. Les motifs du choix partagé qu'ils ont fait sont divers. Derrière l'appréciation générale, *"la vie est meilleure ici"*, les éléments qui ont pesé dans la décision sont apparemment plus complexes. Certains invoquent la garantie de ressources (*"là-bas, je n'ai pas de ressources"*), d'autre la possibilité d'accès à des soins. Mais ce qui semble dominant, c'est la perpétuation d'un mode de vie partagé entre deux terres, entre deux maisons. *"Moi, j'ai une maison au pays, Je l'ai construite. Elle est grande, elle est confortable, donc je suis bien. C'est comme ici"*.

Et ce mode de vie partagé qui s'est installé, parfois depuis des décennies, semble convenir à toutes les composantes de la famille. *"Mes enfants ? Ils ne m'ont jamais reproché de rester en France. Au contraire, ils profitent de moi. Je leur achète des choses d'ici. Ils sont contents. Ma femme non plus, elle ne dit rien"*. Mais avoue-t-il, *"elle veut venir en France"*. Un équilibre plus difficile à maintenir qu'il n'y paraît et qui se légitime et se perpétue par le poids du passé et des habitudes. Sans doute s'agit-il là d'une catégorie "instable", qui rassemble les plus jeunes des retraités disposant de quelques ressources et que la maladie a épargné.

c. Les malades

La dernière catégorie d'immigrés isolés est constituée de personnes qui *ont les reins cassés*. Les malades en quelque sorte. La principale caractéristique de cette population est la rupture causée, à un moment, par l'apparition puis le développement d'une maladie grave, souvent en rapport avec un accident de travail. De telles situations sont très fréquentes parmi les quelque soixante personnes que nous avons interrogées. Dans tous les cas, l'accident du travail n'est pas seulement un incident plus ou moins grave, mais crée une rupture, un traumatisme dans la vie du travailleur isolé. L'accident apparaît alors rétrospectivement comme la première étape d'un processus de marginalisation et d'exclusion de la vie active. *"A l'usine, on travaille la tête baissée. Un jour je suis resté bloqué. Je ne pouvais plus me mettre debout ; mais malgré tout, j'ai fini ma journée et je suis rentré chez moi. A 17 heures, comme d'habitude, je me mets à faire à manger ; j'ai eu très chaud au dos. J'avais des problèmes pour marcher. On m'a emmené à la clinique. Depuis, je marche avec des béquilles et je ne peux plus travailler"*.

Dès lors, leur vie est régulée par la maladie et la dépendance par rapport aux soins. Souvent en situation de contentieux pour faire reconnaître une invalidité partielle ou totale, ils vivent des situations précaires. *"Je ne peux plus travailler, mais la Sécurité Sociale ne voulait pas reconnaître mon invalidité. Heureusement, j'ai pris un avocat. Cela a duré trois ans, et en 1985 on m'a donné 50 % d'invalidité"*.

L'accident ou la maladie bloque alors tout projet résidentiel. Le retour est interdit car les structures médicales de prise en charge n'existent pas toujours (*"il n'y a rien là-bas"*). Le foyer devient le seul refuge possible. *"Je reste là, je suis bien. Pour dire si un jour je rentre définitivement, je ne peux pas le dire. Il n'y a que Dieu pour le dire"*

Si de l'acte d'émigration à la vieillesse en France, les trajectoires sont multiples, l'horizon le plus probable des immigrés isolés se situe ici. Avec l'âge, le séjour que tous les migrants avaient pensé temporaire devient définitif ou du moins les perspectives d'un retour s'estompent. Il leur faudra vieillir loin des leurs quand ils ont encore des attaches familiales au pays d'origine, et sans doute "mourir dans l'immigration"⁴. ■

¹ Enquête réalisée par l'ALPIL et le GETUR à la demande du FAS et de la Direction Régionale de l'Équipement.

² F. Gaspard et C. Servan-Schreiber - 1984.

³ On compte environ 90% d'hommes mariés dans chacune des enquêtes effectuées auprès des ... isolés par l'ALPIL, aussi bien à Lyon qu'à Marseille.

⁴ Omar Samaoli, "Immigrants d'hier, vieux d'aujourd'hui : la vieillesse des maghrébins en France" in "Hommes et Migrations" n°1126, novembre 1989.

Les photographies, qui illustrent ce numéro de la revue, sont issues d'un atelier réalisé dans le cadre du Développement Social des Quartiers (D.S.Q.) de la Villeneuve d'Echirolles sous la responsabilité de Michel Gasarian.

"L'Amour-Propre"

"Ces photographies, ceux qui les ont prises ont dix ans. Ils s'appellent : Julie Auguste, Sonia Nanazouze, Nicolas Corbos, Laëtitia Fantino, Amel Hamana, Nabila Sahraoui, Gaël Wilson, Kader Yettou" (école J.P. Marat, CM2 de N. Veysrière).

"On est toujours à se dire : voilà, une photographie c'est une chose réelle qui nous montre ce qu'il y a à voir. Ni plus, ni moins.

Ces photographies nous montrent en effet ce qu'il y a à voir, ni plus, ni moins, mais à cette différence près qu'elles vous montrent également ce qu'il y a à voir au-dedans de ceux qui les ont prises. Et au-dedans de ceux qui les ont prises, il y a leur richesse que l'on rencontre au fil des images.

Il y a cet immense respect, cet amour pour leur quartier.

Il y a ce courage, cette générosité qui les a portés à affronter une délicate réalité : la saleté.

L'amour-propre : ces photographies, ceux qui les ont prises ont appris à les voir avec le cœur, avec l'autre regard, celui qui côtoie la poésie.

Désordre, détrit, dégradation sont devenus par la magie de cette poésie ces petits rectangles lisses d'ombre et de lumière, de matière et d'imagination au grain fin comme celui d'une peau.

Comme une peau, on peut du regard les toucher, les sentir et les comprendre."

Michel GASARIAN

Ces photos seront exposées dans le cadre du mois du graphisme à La Rampe du 15 mai au 6 juin 92.